



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 62

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Terrain Zone Industrielle Nord à
Bourbonne les Bains**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Jean FEBVRE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/07/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juillet 2020

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré le locataire qui, depuis 2009, est détenteur d'un bail concernant une parcelle de terrain sise ZI Nord, cadastrée E 1593 – 16 Chemin de Saint Jacques, actuellement d'une superficie de 20 a 51 ca. Cette dernière souhaiterait en devenir propriétaire.

Ce terrain se situe en zone Uxa du Plan Local d'Urbanisme.

Le terrain accueillant une bâche réserve incendie, il devra faire l'objet d'une délimitation par un géomètre.

Afin de minimiser les frais, la vente se fera par acte administratif.

Par conséquent, Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, demande à l'Assemblée de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 16 juillet 2020

le Maire
M. André NOIROT